



## COMITE SYNDICAL DU 25 MAI 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

### DÉLIBÉRATION

CS 2021/82 Domaine de compétences par thèmes : Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 25 mai 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 11 mai 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Caroline AMIEL (pouvoir de Claudie LAUNOY), Hubert LEFEVRE (pouvoir de Jean-Manuel COUSIN), Pascal MARIE

##### Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF (pouvoir de Jacques COQUELIN), Françoise LEROSIGNOL, Jean MORIN (pouvoir de Marc LEFEVRE), Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Aurélien GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – pouvoir de Michel MAUDUIT), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Aurélien MARION (Apperville), Marinette MIGAUT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – pouvoir de Valérie TORTEL), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Jocelyne LEVAVASSEUR), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Claudie LAUNOY, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Patricia GADY-DUQUESNE, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

##### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Samuel HARDY (La Meauffe), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges) Céline VAQUEZ (Le Dézert)



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les membres associés

#### *ÉTAIENT PRÉSENTS*

Jean-Luc **LEGER** (CESER Normandie)

#### *ÉTAIENT EXCUSÉS*

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Ludivine **VAUVERT** (Conseil départemental de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Joël **FOURNY** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie)

### *Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin*

Audrey **LECOEUR**, Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN**

**Nombre de votants : 30 membres en présentiel + 7 pouvoirs**

**Soit un quorum de 37 membres sur 58**

### CS 2021/82 Domaine de compétences par thèmes : Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L333-1 et R333-6-III,

Vu la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

Vu la délibération de la Commission Permanente de la Région en date du 14 décembre 2020,

Vu la délibération du Comité Syndical, CS/2021/36 du 23 mars 2021, portant approbation du plan de gestion de la RNN de Beauguillot.

Le projet d'aménagement d'accueil du public de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot a été présenté lors du Comité Syndical, à l'occasion du Budget Primitif, le 23 mars 2021.

Ce projet fait l'objet d'une demande de financement au titre du plan de relance de l'État, à hauteur de 80 %.

En parallèle, le Parc a répondu à un appel à projets de la Fondation du Patrimoine en vue de contribuer à l'autofinancement du projet.

La structure a été retenue et bénéficie d'une aide supplémentaire de 27 000 €, dont le versement est tributaire de la signature d'une convention entre la Fondation du Patrimoine et le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin.

#### ***Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :***

- **ACCEPTE** l'aide supplémentaire de la Fondation du Patrimoine, dans le cadre du projet d'aménagement d'accueil du public de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot ;

- **AUTORISE** le Président à signer la convention et les documents afférents.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

**Pour extrait certifié conforme**

**Transmis en préfecture le 16 juin 2021**

**Jean MORIN**

**Président du Parc naturel régional  
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - 51137  
Saint-Côme-du-Mont  
50000 CARENTAN LES MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20210525-DELIB\_CS2021\_82-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2021  
Date de réception préfecture : 21/06/2021